MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 03-03-2026
Dossier complet le : 13-03-2026
N° d'enregistrement : 014545/KK P

1 Intitulé du projet

Construction d'un poste de transformation et de stockage d'electricite sur le site de Poincy dans le departement de la Seine-et-Marne (77) en region Ile-de-France.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: ACACIA

Raison sociale: ACACIA

N° SIRET: 92102728000020

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☑ Madame ☐ Monsieur

Nom: ISAMBERT

Prénom(s): Anais

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
32. Construction de lignes électriques aériennes en haute et très haute tension., 32B, 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte par la societe ACACIA consiste en la construction d'une installation de stockage d'energie electrique sur la commune de Poincy, dans le departement de la Seine-et-Marne (77). L'installation sera raccordee au poste electrique RTE de Chambry, situe de l'autre cote de la Departementale. La zone d'implantation du projet s'etend sur une surface cloturee de 1,54 ha. Elle est situee sur une parcelle, a vocation agricole (ble tendre d'hiver) d'apres le Registre Parcellaire Graphique de 2024. Aucun travaux de demolition n'est a prevoir dans le cadre du projet. L'installation se composera de plateformes sur lesquelles seront implantes 68 containers contenant des batteries Lithium-ION associes a un poste de transformation. La mise en oeuvre du projet necessitera le raccordement electrique entre le site de stockage de la societe ACACIA et le poste electrique general RTE, realise par RTE dans le cadre d'une convention de raccordement signee entre RTE et ACACIA. Des reserves d'eau seront mises a disposition dans des citernes souples pour lutter contre les incendies.

4.2 Objectifs du projet

La societe ACACIA, developpeur de projets d'infrastructures de raccordement au reseau electrique et de stockage d'electricite, a pour vocation d'accelerer la transition energetique. Le projet repond a l'objectif de securisation de l'approvisionnement du reseau electrique francais et aux services associes (maintien, frequence, tension, flexibilite, etc.) lors des pics de consommations qui tendent a devenir de plus en plus frequents en raison de l'augmentation de la part des energies renouvelables et l'augmentation des besoins en electricite avec notamment le developpement de la mobilite electrique. De maniere generale, le stockage energie electrique par batteries permet principalement au reseau electrique francais d'assurer une capacite de production nationale pour couvrir les besoins lors des pics de production et de stocker l'energie en periode de fortes productions des energies renouvelables pour la restituer lors des pics de consommation. Il permet donc d'assurer la securite du systeme electrique francais et d'eviter tout Blackout de ce dernier. Il s'inscrit egalement dans le developpement des energies renouvelables, de la mobilite electrique et de la transition energetique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le temps de construction est estime a 12 mois. Le chantier se deroulera suivant les etapes suivantes : - Mise en place de la base vie; - Preparation du terrain : Avant tous travaux le site sera prealablement borne par un geometre; - Degagement des emprises; - Pose des clotures : Une cloture sera installee afin de securiser le site ; - Piquetage : L'arpenteur-geometre definira precisement l'implantation des elements sur le terrain en fonction du plan d'execution. Pour cela il marquera tous les points remarquables avec des reperes plantes dans le sol ; - Creation des plateformes et pistes : les plateformes et pistes seront creees par un decaissement des terres puis apport de materiaux avec un traitement de surface a la chaux (ou equivalent) qui permettra de rendre les plateformes et pistes impermeables ; - Creation un bassin d'infiltration pour les eaux de pluie et d'une cuve enterree de recuperation pour les eaux d'incendie ; - Creation de la bande de roulement pour les pompiers a l'exterieur de l'enceinte cloturee ; - Construction du batiment de controle commande ; - Construction et installation du transformateur de puissance ; - Construction et installation des equipements electriques; - Installations des reseaux electriques et de communication sur le site Entre 10 et 30 personnes seront impliquees sur le site (au maximum) en fonction des phases de travaux. Le raccordement au poste RTE sera realise sous la maitrise d'ouvrage de la RTE (liaison souterraine) En fin de chantier, les amenagements temporaires (zone de stockage, base vie...) seront demanteles et evacues du site.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, aucune personne ne sera presente de facon continue sur site. L'exploitation de l'installation de stockage d'electricite est prevue pour une duree d'environ 30 ans. Ensuite, l''activite pourra se poursuivre selon les besoins ou les installations seront demantelees et le site sera remis dans son etat initial. La periodicite d'entretien sera limitee et adaptee aux besoins de la zone. Le site fera l'objet d'un controle regulier environ une fois par mois. La maintenance preventive et les controles reglementaires seront effectues tous les mois par une equipe specialisee. Le site sera equipe d'un systeme de videosurveillance et d'une surveillance automatisee du fonctionnement des equipements. Cette surveillance permettra de mettre a l'arret et d'intervenir en cas de probleme sur le site. La maitrise de la vegetation pourra se faire par un entretien mecanique (tonte / debroussaillage). Aucun produit chimique ne sera utilise pour l'entretien du couvert vegetal. Le site ne sera pas eclaire de facon continue la nuit, un systeme de detection de mouvement sera mis en place.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis : - a demande de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet (cloture + pistes peripheriques + haie) Emprise cloturee Hauteur des clotures Nombre de containers (batteries) Nombre de postes de distribution (PCS)	(18 675 m² 15 428 m² 2,5 m 68 containers 17 PCS, m², m², m, nombre, nombre)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Rue de la Briqueterie

Lieu-dit :

Localité : Rue de la Briqueterie 77470 Poincy

Code postal : 77470 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 2°54'32"E , " Lat. : 48°58'41"N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Aucun

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU zonage Ap : "Aucune construction n'est autorisee excepte les constructions ou installations necessaires aux services publics ou d'interet collectif". Notre projet est considere comme ces

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	La zone ZNIEFF de type 1 la plus proche du site, « ETANG DE LA SABOTTE », est situee a 1,4 km au Nord-Est du site. La zone ZNIEFF de type 2 la plus proche du site, « FORET DOMANIALE DE MONTCEAUX », se trouve a 2.7km a l'Est du site
En zone de montagne ?	☐	☑	La commune sur laquelle le projet est situe n'est pas classee comme une zone montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	Aucun arrete de protection de biotope (APPB) n'est present au droit du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	La commune ne se situe pas sur un littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	Le projet n'est pas situe au droit: - d'une zone couverte par un parc national, - d'une reserve naturelle, - d'une zone de conservation halieutique, - d'un parc naturel regional (PNR).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	Le plan de prevention du bruit de la Seine-et-Marne ne s'applique pas aux alentours du site (source : DDRM). Toutefois, nous nous situons en zone D du PEB de Roissy Charles de Gaulle. Elle n'impose pas de restriction a l'urbanisation. Les constructions autorisees doivent faire l'objet de mesures d'isolation acoustique renforcees.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	Le site n'est pas situe au droit : - d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, - d'un perimetre de protection au titre des abords de monuments historiques. Le plus proche est situe environ 600m au Sud du site. - d'un site patrimonial remarquable n'est present au droit du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	Selon la base de donnees GeoSAS, le site n'est pas situe dans une zone potentiellement humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	La commune de Poincy n'est pas concernee par un Plan de Prevention des Risques Technologiques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	Non concerne
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	Le site et les sols ne sont pas polluees, actuellement a usage agricole.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	La commune n'est pas concernee par une zone de repartition. Aucun cours d'eau n'est present au droit du site. Un cours d'eau est identifie dans l'environnement proche, a 530 m au Nord du site.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	Il n'est pas recense de perimetres de protection rapprochee au droit du site. Un perimetre eloigne et rapproche de captage d'eau se situe a environ 2,9 km a l'Est du site.
Dans un site inscrit ?	☐	☑	Aucun site inscrit n'est situe au droit ou a proximite de la zone de projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	Aucun site Natura 2000 n'est situe au droit de la zone de projet.
D'un site classé ?	☐	☑	Aucun site classe et inscrit n'est situe dans un rayon de 500 m du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Le projet n'entrainera aucun prelevement d'eau. Les reserves incendies seront remplies grace au reseau d'eau public (300 m³). Aucun sanitaire n'est prevu sur site lors de l'exploitation de l'installation.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Aucune modification des masses d'eaux souterraines n'est prevue en phase travaux, comme en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☑	☐	Le chantier sera excedentaire en materiaux (essentiellement de la terre vegetale) en raison des travaux de terrassements qui seront realises pour creer la plateforme et les infrastructures. Ces deblais seront evacues en dehors du site, et envoyes en filiere adaptee.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☑	☐	Un apport de materiaux de carrieres est prevu afin de stabiliser les sols pour la creation d'une surface plane pour l'installation des equipements et des pistes lourdes.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☑	☐	Apport de graviers et graves issus de carrieres

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	La consommation en eau du chantier se limite aux besoins en eau pour le remplissage des citernes souples : 300 m³. En phase d'exploitation, l'installation ne necessitera pas l'utilisation d'eau potable et ne rejettera pas d'eaux residuaires.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☑	☐	Le site d'etude ne comporte pas de zones humides connues. La cartographie de GeoSAS ne recense aucune zone potentiellement humide sur la zone specifique. L'impact residuel du projet (apres la mise en place des mesures d'evitement et reduction) sera negligeable sur l'ensemble des thematiques liees aux milieux naturels.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Aucun site Natura 2000 a proximite du projet. Aucune connexion avec la zone d'etude n'est a signaler, aucune espece ni habitat determinant.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	Le projet n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, forestiers ou maritimes. Il s'inscrit sur un terrain agricole en monoculture.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	La commune de Poincy n'est pas concernee par les risques lies aux canalisations de transport de matieres dangereuses et au risque TMD sur les axes routiers et ferroviaires (source: DDRM).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	La commune est concernee par un PPRI. La parcelle n'est pas concernee par le risque inondation. La commune est concernee par des zones submersibles, mais la parcelle n'est pas situee dans une zone concernee. La commune n'est pas concernee par les mouvements de terrain. La commune est concernee par le retrait gonflement des argiles, et le site se situe dans
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	Le projet ne sera pas de nature a engendrer des risques sanitaires : les batteries ne degagent aucun polluant atmospherique lors de leur utilisation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	Le projet n'est concerne par aucun risque sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	La phase de travaux engendre des deplacements de camions pour l'amenee du materiel, des materiaux d'apport et evacuation des deblais excedentaires pendant une duree maximum de 12 mois. En exploitation, le poste ne necessitera pas de presence humaine. Le site fera l'objet d'un suivi permanent a distance et d'un controle sur place regulier une fois par mois. La maintenance preventive et les controles reglementaires seront effectues
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	Sources de bruit exploitation: le transformateur electrique et les systemes de refroidissement des containers batteries et onduleurs. Phase travaux: bruits generes par les engins de chantier et camions
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	Il est situe en milieu rural avec activite agricole. Presence d'activite industrielle aux alentours, mais pas d'habitations.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	Le projet ne sera pas de nature a emettre des odeurs.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	Le site n'est pas expose a des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☑	☐	En phase travaux, des vibrations pourront etre generees par la creation de la plateforme en raison de l'utilisation d'un compacteur. En phase d'exploitation, le projet ne generera aucune vibration
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	La zone de projet n'est pas concernee par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	Le site ne sera pas eclaire la nuit. Toutefois, un systeme de detection permettra au site d'etre eclaire la nuit en cas de passage.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	La route qui longe la zone de projet ne dispose pas d'eclairages.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	En phase travaux, les engins de chantier seront sources d'emissions atmospheriques mais les moteurs seront conformes. L'arrosage des pistes pourra etre envisage en cas de vent afin de limiter les envols de poussieres lors de la circulation des engins. En phase de fonctionnement, le projet ne sera pas a l'origine de rejets atmospheriques.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	Les eaux pluviales du site sont dirigees vers un bassin d'infiltration dimensionne sur la base de pluie de frequence decennale.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Dans les sols : les rejets seront realises par infiltration au droit du bassin dedie.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	Le projet n'entrainera aucun rejet d'effluents, en phase travaux comme en phase d'exploitation.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Phase chantier, dechets produits : huiles, OM,... evacues du site et transferes vers des filieres de traitement adaptee. En phase de fonctionnement, le projet ne sera pas de nature a engendrer la production de dechets sauf lors de la maintenance. En fin d'exploitation les batteries seront envoyees en filiere adaptee. ACACIA s'engage a respecter la reglementation en vigueur concernant la gestion des dechets et privilegie la reduction a la source
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Aucun monument ni perimetre de protection au titre des abords de monuments n'est identifie dans un rayon de 500 m du site. Un monument historique "Memorial americain" est present a un patrimoine des monuments historiques (Site archeologique des "Pres La Linotte") est present a 600 m au Sud du du site. Aucun site patrimonial remarquable n'est present au droit du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☑	☐	Le projet engendre la consommation de surfaces agricoles exploitees en monoculture de ble tendre d'hiver. La mise en place du projet mettra fin a la vocation agricole du site sur une partie de la parcelle. La commune est couverte par un PLU qui permet la conversion du site au profit d'activites telles que du stockage d'energie, en tant qu'equipement d'interet collectif et services publics.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☑ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

D'autres projets de stockage d'energie electrique semblent etre en cours de developpement sur la zone, a proximite du poste source RTE de Chambry

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non concerne

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet a ete concu conformement aux prescriptions generales applicables aux ateliers de charge d'accumulateurs stationnaires d'energie situes en exterieur et mettant en oeuvre des technologies au lithium et soumis a declaration au titre de la rubrique n°2925-2 de la nomenclature des ICPE. Les principales mesures environnementales mises en oeuvre dans le cadre du projet sont les suivantes : - Delimitation des zones de travaux par un ecologue ; - Lutte contre les especes invasives ; - Preservation des sous-sols et de la qualite de l'eau ; - Adaptation du calendrier des travaux aux periodes de sensibilite ecologique ; - Proscription des eclairages abusifs ; - Limitation des pollutions et des poussieres en phase travaux ; - Prise en compte du risque de pollution accidentelle ; - Plantation de haies sur tout le pourtour du site (propice a la biodiversite et a l'insertion paysagere). Pour plus de details les documents suivants sont disponibles en annexe: - Note de synthese, par Acacia (Annexe n°8) - Notice incendie, par le bureau d'etudes Clean Horizon (Annexe n°9)

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'integre a proximite de son point de raccordement, le poste RTE de Chambry, dans un cadre urbanistique plutot favorable au titre du PLU, qui permeit la conversion de la parcelle pour le stockage d'energie, en tant qu'equipement d'interet collectif et services publics. Les mesures mises en places permettent au projet de ne pas avoir incidence notable sur le milieu naturel, sur le paysage ou sur les risques humains. Le secteur choisi est situe a distance des habitations. Les thematiques environnementales ont ete etudiees dans le cadre de ce dossier, et des mesures engageantes seront mises en place par le Maitre d'Ouvrage. Une attention particuliere sera portee par le Maitre d'Ouvrage sur la sensibilite ecologique du site. Ainsi, il ne semble pas necessaire que le projet fasse l'objet d'une evaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom ISAMBERT

Prénom Anais

Qualité du signataire Responsable developpement stockage electrique

À Paris

Fait le 03-03-2026

Signature du (des) demandeur(s)